

## Entretien des ravines

Les travaux de remise en état des gabions se sont déroulés sur trois semaines à partir de la fin août, sur trois ravines de la commune.

LISEZ l'entretien de Bruno HUISMAN suite à l'achèvement des travaux de gestion du ruissellement sur sa commune. sur le site de L'Entente Oise-Aisne: <https://www.oise-aisne.net/2019/04/05/interview-bruno-huisman-maire-de-valmondois/>

Au début de l'année 2015, l'Entente Oise Aisne consultait les EPCI pour constituer la stratégie locale de gestion du risque d'inondation sur les territoires à risque important du bassin de l'Oise. C'est à cette occasion que de nombreux maires signalaient les problématiques de ruissellement, amenant l'Entente à intégrer des actions sur ce risque et à rechercher une forme de gouvernance permettant d'agir sur cette compétence hors GEMAPI.

La commune de Valmondois, particulièrement frappée par ces problématiques de ruissellement et de coulées de boues, détient le triste record du nombre de reconnaissances de l'état de catastrophe naturelle dans le bassin de l'Oise : avec 13 arrêtés depuis 1982, date de la création de ce dispositif, la demande d'actions était très forte, de sorte que l'Entente n'a pas attendu la labellisation d'un PAPI de travaux sur la vallée pour entreprendre le diagnostic et négocier les actions.

S'appuyant sur une étude portée par le syndicat du contrat de la vallée du Sausseron (collectivité sans compétence travaux), les services ont pu gagner du temps et concerter un programme soumis à enquête publique fin 2017, de sorte que la Déclaration d'intérêt générale a été reçue en avril 2018. A l'issue de la phase de consultation des entreprises, les travaux viennent de commencer. Une première tranche vise à construire les ouvrages en gabions dans les ravines les plus productives, réaliser une zone tampon et rehausser un chemin agricole. Ultérieurement, une seconde tranche consistera en de nombreuses plantations de haies et de fascines.

Cette opération d'un coût global de 75 000 € HT bénéficie d'aides de l'Agence de l'eau et de la Région Ile-de-France. L'autofinancement est assuré par les collectivités membres de l'Entente qui ont pris la compétence "ruissellement" à la carte, à savoir à ce jour les départements du Val d'Oise et de la Meuse.

Les travaux de remise en état des gabions dans les ravines se sont déroulés sur trois semaines à partir de la fin août 2019, sur trois ravines de la commune. Près de 100m<sup>3</sup> de terre compactée suite à un violent orage survenu l'année précédente ont été évacués.



Liens utiles  
[Article sur Oise-Aisne](#)